



**Spelc**  
au cœur  
de l'action

## Union régionale des Spelc d'Alsace

- juin 2022-

---

### Mouvement du 1er degré

Les réunions de la CCMI (Commission consultative interdépartementale) au cours desquelles le mouvement est finalisé approchent. **Le Spelc sera la seule organisation syndicale à y siéger.**

La première réunion de la CCMI qui traitera de l'affectation des postes aura lieu le **23 juin**.

La seconde réunion de la CCMI aura lieu le **7 juillet** et aura été précédée de travaux préliminaires de la CDE (Commission Départementale de l'Emploi, dans laquelle siège également le Spelc) le 5 juillet.

---

### Calendrier des promotions

---

---

Lors de la **CCMI du 23 juin**, il sera traité de l'accès à la **Liste d'aptitude PE 2022**,

Lors de la **CCMI du 7 juillet** seront traités les :

- Tableaux d'avancement pour l'accès à l'échelle de rémunération de la **hors classe** 2022

**ATTENTION**, les maîtres concernés par cette campagne pourront visualiser les **avis distincts du chef d'établissement et des corps d'inspection** seulement pendant la période du **07 au 10 juin 2022**. Pensez à surveiller votre messagerie professionnelle ! A partir du 11/06, l'onglet disparaît et seul l'avis final du recteur sera visible.

- Tableaux d'avancement pour l'accès à l'échelle de rémunération de la **classe exceptionnelle** 2022

Le contingent académique pour l'avancement à la classe exceptionnelle de cette campagne est de **23 places**, dont 13 au titre du vivier 1 et 10 au titre du vivier 2.

- Tableaux d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle 2022

Il n'y a pas de contingent académique pour la promotion 2022.

- L'avancement d'échelon des Maîtres Auxiliaires 2021-2022.

**Le Spelc sera présent dans ces commissions pour vous représenter.**

---

➔ **VOUS ÉPAULER**

➔ **VOUS REPRÉSENTER**

➔ **VOUS DÉFENDRE**

---

**Le SPELC reste à votre écoute pour répondre à vos préoccupations.**

---

**Contacts:**

[s.schnell@spelc.fr](mailto:s.schnell@spelc.fr) pour le 67  
[s.lutz@spelc.fr](mailto:s.lutz@spelc.fr) pour le 68

**Nous rejoindre:**

[Bulletin d'adhésion](#)



**Spelc Alsace**



**Prenez soin de vous !**